

Future crèche "Les P'tites frimousses"

A la rentrée 2026, une nouvelle crèche sortira de terre rue René-Lemaire, à proximité du groupe scolaire Crayère.



Esquisse de concours non contractuelle, Dominique Coulon & associés

Elle trouvera place à quelques rues de l'actuelle crèche Tom Pouce, qu'elle remplacera. En effet, construite en 1976, la crèche Tom Pouce ne correspond plus aux attentes actuelles des familles et de la collectivité. Elle souffre par ailleurs de difficultés d'accessibilité et de performances énergétiques et acoustiques médiocres.

Des conditions d'accueil améliorées

La capacité d'accueil des enfants sera portée à 72 places - contre 65 actuellement à la crèche Tom Pouce. Les enfants, accueillis de 2 mois à 4 ans, seront répartis dans quatre unités de vie dont une multi-accueil, avec différents modes d'accueil (régulier, occasionnel ou dit "d'urgence").

Ces espaces de vie seront conçus pour être flexibles et adaptables, pour les enfants comme pour le personnel encadrant.

Ils seront également largement ouverts sur les espaces extérieurs et à proximité des espaces d'activités partagés.

Un bâtiment aux performances énergétiques et environnementales exemplaires

Le choix de la collectivité s'est porté sur un projet aux performances énergétiques et environnementales élevées, avec des matériaux biosourcés.

Le bâtiment comprendra une ossature bois, une isolation en laine de bois, des menuiseries extérieures en triple vitrage bois ou encore un enduit à la chaux.

Il s'inscrira également dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Il utilisera ainsi des énergies renouvelables, puisque la toiture recevra des panneaux photovoltaïques permettant de l'autoconsommation collective. L'équipement sera aussi relié au réseau de chaleur urbain.

Quant au traitement paysager, il proposera une présence forte de végétalisation, des revêtements perméables, des zones ombragées et des structures de jeux adaptées aux enfants.

Coût de l'opération : 6 millions d'euros HT (avec des subventions d'1 million d'euros de Fonds Européens, d'1 million d'euros de l'Etat, de 0,9 million d'euros de la CAF, de 0,9 million d'euros du Département de la Marne et de 0,4 million d'euros de la Région Grand Est)

